



COLONISATION SUR SONDE CHEZ LES PATIENTS INSTITUTIONNALISÉS

Rédaction	B Doudier, P Seisson
Validation du 07 12 2022	F Fenollar – P Brouqui – S Baron – V Mondain
Approbation	

Colonisation sur sonde des patients institutionnalisés

→ Définition :

En présence de dispositif endo-urinaire et en l'absence de symptomatologie évocatrice:

Pas de dysurie, pollakiurie, brûlures mictionnelles, hématurie

Pas de tension sus-pubienne

Pas de chutes inexplicables

Pas de somnolence, apparition ou aggravation d'une anorexie, désorientation, aggravation d'une dépendance

- **Pas de BU, ni d'ECBU chez les patients asymptomatiques institutionnalisés**

- La présence de matériel rend la BU ininterprétable.

- Les dispositifs endo-urétraux sont toujours colonisés. Ne pas tenir compte de la leucocyturie

- Ne pas tenir compte de la CRP, ni de la procalcitonine : aucune valeur discriminante. Ne pas faire de BU et d'ECBU sur ces seuls critères biologiques sans point d'appel clinique

Traitement
AUCUN

Références :

Pilly – édition 2021.

Sanford guide 2022.

IDSA guidelines on asymptomatic bacteriuria. *Clin Inf Dis* 2019 ; 68 : 1611.